

**RÈGLEMENT
COMPLÉMENTAIRE TYPE
LIGUE AURA BADMINTON
SAISON 2024/2025**

Placez ici le logo de votre club

Version 09/10/2024

Nom du tournoi :	2ème Express So'Bad – Nocturne			
N° de dossier Poona :	2402908			
Club ou comité organisateur du tournoi :	So'Bad 42			
Lieu de la compétition :	Sorbiers			

GENERALITES

1) La compétition est de type :	Tournoi individuel adultes (minimes à vétérans)			
Il s'agit d'un tournoi nocturne	Oui			

Elle se déroule en application des règlements de la FFBA D, de la ligue AURA et de ce présent règlement.

Si compétition jeunes ou catégorie jeunes avec tableaux à part, seront autorisés à participer :

Le niveau géographique de la compétition est :	Régional / Ligue			
2) La compétition se déroule du :	17/04	2025	au	17/04 2025

3) Dans :	1	salle(s) et sur	7	terrains
Salle 1 =	7	terrains		
Salle 2 =		terrains		
Salle 3 =		terrains		
Salle 4 =		terrains		

4) Le logiciel utilisé sera :	BadNet			
5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est :	ARNAUDIER David			

Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

6) le (la) GÉO principal(e) est :	Tom GAUTHÉ			
-----------------------------------	------------	--	--	--

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

SÉRIES ET TABLEAUX

7) La compétition est ouverte aux joueurs allant de	NC	à	N3
inclus, tous licenciés dans un club affilié à la FFBA D.			

8) Les disciplines sont les suivantes :

SH non	SD non	DH non	DD non	Mx oui
Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour (simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex)				
Double Mixte le 17/04.				

9) Chaque joueur peut participer à maximum :	une	discipline(s)
--	-----	---------------

10) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en	Poules uniques			
---	----------------	--	--	--

En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.
 11) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

12) L'inscription se fera
 13) La date limite de réception des inscriptions est fixée au
 Le nombre maximum de joueurs sera de
 Une liste d'attente sera établie

individuellement ou par club			
		09/04	2025
	■ 64	pour l'ensemble de la compétition	
pour l'ensemble de la compétition		en cas de surnombre selon les critères suivants :	

- Critère 1 - Date d'inscription
- Critère 2 - Meilleur CPPH
- Critère 3 - Date de paiement

14) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)
 adresse mail :
 lien BadNet :
 adresse postale :

https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=27138			

15) Le joueur devra être licencié
 16) Les droits d'engagement sont de :
 1 tableau
 Par équipes

à la date limite des inscriptions			
12.00 €	2 tableaux	3 tableaux	

17) Le paiement se fera
 18) Le paiement est à effectuer

individuellement ou par club			
en ligne sur Bad Net avec le lien ci-dessous			
Uniquement en ligne sur BadNet.			

19) Le CPPH ou le classement pris en compte sera celui du :
 La confection des tableaux sera effectuée le :
 La confection des tableaux sera faite en tenant compte

		10/04	2025
		12/04	2025
du CPPH			

FORFAITS

20) Les droits d'inscription sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date limite d'inscription**.
 Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

21) Le joueur doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la ligue AURA à sophie.bluy@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

REPLACEMENTS

22) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

En cas de forfait d'un joueur ou l'impossibilité d'un joueur, un joueur ou une paire complète de la liste d'attente le remplacera dans l'ordre de celle-ci

DURANT LE TOURNOI

23) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

24) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

25) Le volant de référence plume sera
Le volant de référence plastique sera

Babolat 2

26) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif.

Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.

27) Le mode d'arbitrage du tournoi sera

en auto-arbitrage intégral

28) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

29) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à trois minutes de prise de contact avec le

terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.**

30) Les feuilles des matchs

ne seront pas imprimées. Des ardoises ou feuilles de brouillons seront à disposition au bord des terrains et le score des matchs devra être saisi sur les tablettes à disposition.

31) Pour tout volant touchant une structure fixe
Pour tout volant touchant une structure amovible

À remettre une fois au service et faute en jeu

À remettre au service comme en jeu

32) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

33) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

34) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

35) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

1. Le Juge arbitre principal sera David Arnaudier du club de Saint-Chamond.
2. Le GEO principal sera
3. Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter via le mail : tournoi@badminton-sorbiers.fr



